

PROGRAMME



Colloque organisé par
la Maison de la Mélanésie, le Centre Michel de l'Hospital de l'Université d'Auvergne,
le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
et le congrès de la Nouvelle-Calédonie

La prévention de la délinquance en Nouvelle-Calédonie : réalités et perspectives



23 & 24
juin 2016, 8h
Nouméa



à l'Institut de recherche pour le développement

Sous la direction de

Florence FABERON

Maître de conférences de droit public, HDR,
École de droit de l'Université d'Auvergne (Centre Michel de l'Hospital, EA 4232)

et **Benoît COQUELET**

Doctorant en droit public, Université d'Auvergne (Centre Michel de l'Hospital, EA 4232), coordinateur du conseil local
de sécurité et de prévention de la délinquance et chef de projet du développement social urbain à la ville de Païta



Contact & informations : florence.faberon@udamail.fr



Jeudi 23 juin 2016

- ▶ **8 h Ouverture du colloque**
Georges de Noni, Représentant de l'Institut de recherche pour le développement dans le Pacifique
Thierry Lataste, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
Thierry Santa, Président du congrès de la Nouvelle-Calédonie ou son représentant
Isabelle Champmoreau, Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge des secteurs de la protection sociale, de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, de la solidarité et du handicap, de la politique de la famille

- ▶ **8 h 45 Présentation du colloque**
Florence Faberon, Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne
Benoît Coquelet, Doctorant en droit public, Université d'Auvergne

- ▶ **9 h 15 Rapports introductifs**
sous la présidence de **Simon Loueckhote**, Sénateur honoraire de la République

1. Histoire et analyse des politiques de prévention de la délinquance : approche générale
Jean-Baptiste Perrier, Professeur de droit privé et sciences criminelles, directeur du Centre Michel de l'Hospital, Université d'Auvergne

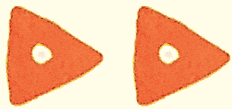
- ▶ **9 h 45 Pause**

- ▶ **10 h 2. Délinquance et politiques de prévention de la délinquance : approche calédonienne**
Benoît Coquelet, Doctorant en droit public, Université d'Auvergne

3. Prévention de la délinquance et avenir institutionnel
François Garde, Membre de la mission sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

- ▶ **11 h 15 Débat**





1^{re} PARTIE

Connaître pour assurer une meilleure efficacité

- ▶ **14 h I. Comprendre la délinquance**
sous la présidence d'**Alexis Bouroz**, Procureur de la République près le tribunal de première instance de Nouméa
 - 1. Les réalités de la délinquance**
Agnès Pradet, Consultante, membre du GIE Oceanide
Colonel Emmanuel Migliarina, Commandant de la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie et les Îles Wallis et Futuna
 - 2. Jeunesse kanak marginalisée en situation de transition post-coloniale**
Raphaël Mapou, Conseil spécial au sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie
 - 3. Valeurs et identités : pour une sociologie de l'action sociale**
Jone Passa, Sociologue

- ▶ **15h30 Pause**

- ▶ **15h45 II. L'éducation comme levier**
sous la présidence de **Florence Faberon**, Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne
 - 1. Éducation et prévention de la délinquance**
Jean-Charles Ringard-Flament, Vice-recteur de Nouvelle-Calédonie
 - 2. Les politiques éducatives face au décrochage scolaire**
Rémi Duclos, Doctorant en anthropologie, Université de la Nouvelle-Calédonie et **Véronique Filloi**, Maître de conférences en sciences du langage, HDR, Université de la Nouvelle-Calédonie
 - 3. Éducateurs et médiateurs**
Julien Buzenet, Conseiller principal d'éducation
Rolland Nyikéine, Médiateur pénal coutumier

- ▶ **17h15 Débat**



Vendredi 24 juin 2016

2^e PARTIE Animer les acteurs et les politiques



▶ **8 h I. Des moyens à renouveler**

sous la présidence de **Louis Waia**, Directeur de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières de la Nouvelle-Calédonie

1. Prévention de la délinquance et responsabilités

Claire Marliac, Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne

2. L'efficacité de la sanction pénale

Sylvie Cimamonti, Professeur de droit privé et sciences criminelles, directrice du Laboratoire de droit privé et sciences criminelles, Aix-Marseille Université

3. Droit pénal et coutume

Manu Tamo, Avocat à la Cour, membre du groupe « Avocat des enfants » au barreau de Nouméa

Pascal Sihaze, Membre du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

4. Délinquance et prévention de la délinquance : peut-on envisager des réponses d'origines coutumières ?

Isabelle Dauriac, Professeur de droit privé, Université de la Nouvelle-Calédonie

▶ **10 h Pause**

▶ **10 h 15** sous la présidence de **Benoît Coquelet**, Doctorant en droit public, Université d'Auvergne

1. La déclinaison locale de la stratégie nationale de prévention de la délinquance : le fonds interministériel pour la prévention de la délinquance

Coralie Mardjoeki-Wagner, Chargée des dossiers sécurité, ordre public et prévention de la délinquance au bureau du cabinet du haut-commissaire

2. Les conseils provinciaux de prévention de la délinquance

Frédéric Eymard, Commissaire délégué de la République pour la province des îles Loyauté

3. Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la Foa, Saraméa et Farino

Un représentant du conseil intercommunal de la Foa, Saraméa et Farino

4. Le maire pilier et chef d'orchestre de la politique de prévention de la délinquance

Jacques-Alain Bénisti, Député et inspirateur de la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance

▶ **11 h 45 Débat**

▶ **14 h II. Table ronde : Prévention de la délinquance, répartition des compétences et animation des politiques de prévention de la délinquance**

Animée par **Carine David**, Maître de conférences de droit public, HDR, Université de la Nouvelle-Calédonie

Rapporteur : **Benoît Coquelet**, Doctorant en droit public, Université d'Auvergne

Intervenants : avec la participation de représentants du haut-commissariat, du parlement, de la police nationale, du gouvernement, du service de la protection judiciaire de la jeunesse, du congrès, du sénat coutumier, des provinces, des communes de Nouvelle-Calédonie et de la société civile

▶ **16 h Pause**

▶ **16 h 15 Débat**

▶ **16 h 45 Conclusions**

Jacques de Maillard, Professeur de sciences politiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines